



Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie gère les services publics locaux de distribution de chaleur.

Elle a aujourd'hui en charge huit réseaux de chaleur publics, dont 6 sont gérés sous la forme de délégations de service public (3 délégataires : CORIANCE, DALKIA et ENGIE COFELY) et 2 sont gérés par la Régie publique de l'énergie calorifique, créée le 1er janvier 2018. En 2017, ces réseaux ont délivré 320 000 MWh de chaleur aux abonnés, soit l'équivalent de 32 000 équivalents logements. 61% de cette chaleur provient d'une énergie renouvelable ou de récupération (ENR&R).

Énergie Réseau principale	Date de création	Mode de gestion	Délégataire (société dédiée) ou exploitant	Taux ENR&R***
Biomasse	Mont-Saint-Aignan	1959	DSP CORIANCE (Mt-St-Aignan Énergie Verte)	66%
	Canteleu	1975	DSP DALKIA (Canteleu Énergie)	73%
	Rouen Grammont	2008	DSP DALKIA (Rouen Grammont Énergie)	87%
	Maromme	2012	DSP COFELY (Maromme Bio Énergie)	92%

	e		Services)		
UIOM*	Rive gauche		Régie	COFELY	86%
	Branche 1975				68%
	"Petit				
	Quevilly"				
	Branche 2013				100%
	"Grand				
	Quevilly"				
Géothermie	Rouen	2013	DSP	COFELY (Rouen Luciline Énergies Nouvelle)	81%
	Luciline				
	Elbeuf - quartier Franklin	1992	Régie	CRAM	100%
Gaz**	Petite Bouverie	1961	DSP	DALKIA (Réseau Petite Bouverie)	-
Total réseaux Métropole					61%

**Chaleur de récupération issue de l'incinération des ordures ménagères (Unité de valorisation énergétique VESTA)*

*** Biomasse à partir de 2020*

**** Énergie renouvelable et de récupération*

Il existe également sur le territoire deux réseaux privés, qui ne sont pas gérés par la Métropole : le réseau Martainville, alimenté par le CHU (gaz naturel) et le réseau du Château Blanc à Saint-Etienne du Rouvray, géré par l'ASL du Château-Blanc (biomasse).

Distribution publique d'électricité

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Métropole gère directement les 9 contrats de concession de distribution publique d'électricité sur :

- 8 communes relevant du régime urbain d'électrification (Caudebec-lès-Elbeuf, La Londe, Le Trait, Orival, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Val-de-la-Haye),
- 22 communes de l'ancien périmètre du Syndicat Mixte d'Électrification de la Banlieue de Rouen (SMEBR) relevant également du régime urbain d'électrification.
- Pour les autres communes de la Métropole, la distribution publique d'électricité est gérée par le Syndicat d'Énergie de Seine-Maritime (SDE76), sauf pour la commune d'Elbeuf-sur-Seine gérée par la Régie d'Électricité d'Elbeuf (REE).

Distribution publique de gaz

Concédante, chargée de l'organisation de la distribution publique de gaz naturel sur 59 communes.